



VELO CLUB DE L'OUEST

5^{ème} Manche du Trophée SCOTT de VTT-XC X-COUNTRY DE L'ETANG ST-PAUL Dimanche 20 mars 2011

REGLEMENT PARTICULIER

Lieu : La Poudrière Etang SAINT-PAUL

CIRCUIT DE 6,0Km : nombre de tours selon les catégories

CIRCUIT Spécifique (1,3km): BE, PU, PO. Pré licencié: 0,5km

HORAIRES : 7h00 : Accueil, Emargement

8h00 : Départ des petites catégories (BE, PU, PO, PL)

8h00 : Benjamin 3 tours 3,9 Km

8h02 : Pupille 2 tours 2,6 Km

8h04 : Poussin 1 tour 1,3 Km

8h25 : Pré licencié 0,5 Km

8h45 : Mise en grille des grandes catégories

9h00 : Départ des grandes catégories

Homme, Master 1, Espoir : 6 tours

Junior : 5 tours

Master 2, Master 3 : 4 tours

Cadet : 3 tours

Minime : 2 tours

Dame Junior-Sénior : 3 tours

Dame Minime-Cadette : 2 tours

Non licencié : 2 tours

INSCRIPTIONS : Sur bulletin officiel auprès des clubs, qui transmettront au Comité Régional de Cyclisme par fax **avant le vendredi 18 mars 12h00**.

MONTANT DES ENGAGEMENTS

Licenciés FFC : 12 €, plaque offerte si 1^{ère} course ; 5€ de pénalité en cas d'oubli de sa plaque.

Jeunes licenciés (Pré-licencié, Poussin, Pupille, Benjamin) : 6€

Non licenciés (15ans et +) : 25€(20€+ 5€de caution pour la plaque), certificat médical de moins de trois mois obligatoire et autorisation parentale pour les mineurs.

***Pour les licenciés de 2010: renouvellement de la licence 2011 obligatoire.
Pour les non licenciés : uniquement les coureurs non licenciés de 2010 et avant.***

COMMISSAIRES : Pascal MONTUSCLAT, Eddy GOULJAR, Patrick HUET, Pierrot NATIVEL, Anthony CHEFIARE, Karine DUDON.

RAPPEL : tout compétiteur qui prend part à une épreuve doit utiliser du matériel et un équipement de sécurité conformes aux normes en vigueur.

L'organisation se donne le droit de toute modification.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter : DUDON Karine au 0692 88.75.95.

Pour tout autre point du règlement se référer à la réglementation de la F.F.C.

BONNE COURSE A TOUS !